

# Tour d'horizon de l'élevage :

DOCUMENT D'INFORMATION



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE CYCLES 2 ET 3

# Portraits de famille

	BOVINS	OVINS	PORCINS	ÉQUINS	CAPRINS
Femelle reproductrice	Vache	Brebis	Truie	Jument	Chèvre
Mâle reproducteur	Taureau	Bélier	Verrat	Étalon	Bouc
Mâle castré	Boeuf			Hongre	
Petit	Veau	Agneau	Porcelet	Poulain	Chevreau
Jeune femelle	Génisse	Agnelle	Cochette	Pouliche	Chevrette
Jeune mâle	Broutard	Agneau		Poulain	
Terme générique	Boeuf	Mouton	Porc	Cheval	

## Petite revue de bétail

7,2 millions d'ovins (source : Eurostat 2013), 19,3 millions de bovins (source : Agreste, décembre 2014), 13,3 millions de porcs (source : Agreste, novembre 2014), 1 million de chevaux (source : IFCE, OESC d'après SIRE) et 1,255 million de chèvres (source : Institut de l'élevage, CNE 2013)... La France est une terre d'élevage.

Elle possède même le cheptel de bovins de races à viande le plus important d'Europe. Une particularité de l'élevage français tient à la grande diversité des races représentées, dont les noms traduisent souvent la région dont elles sont originaires.

### Les bovins

> 25 races élevées en France, classées en 3 catégories :

- **les races à viande** (aussi appelées races allaitantes) : 3 familles
  - les traditionnelles : Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine, Rouge des Prés...
  - les rustiques : Salers, Aubrac, Gasconne...
  - les régionales : Parthenaise, Corse, I Raço di Biou (élevée en Camargue)...
- **les races laitières** : Jersiaise, Bretonne pie noire, Prim'Holstein...
- **les races mixtes (lait et viande)** : Normandes, Montbéliardes ou Abondance...

> 50 % des bovins en France sont des bovins de races à viande.

> Une exploitation compte en moyenne 50 vaches allaitantes (c'est-à-dire les femelles qui allaitent leurs petits), soit en moyenne une centaine de bovins au total (veaux, génisses, vaches et taureaux).



### Les ovins

> 56 races élevées en France, classées en 4 catégories :

- **les races bouchères** : Texel, Ile de France, Berrichon du Cher, Vendéen, Charollais...
- **les races rustiques** : Merinos d'Arles, Limousine, Causse du Lot...
- **les races laitières** : Lacaune, Basco-Béarnaise, Manech à tête noire ou à tête rousse...
- **les races à petits effectifs** : Boulonnais, Ouessant, Romanov.



### Les porcins

> 10 races élevées en France, classées en 2 catégories :

- **les races classiques** : Landrace français, Large White, Piétrain, Duroc,
- **les races rustiques** : Noir gascon, Cul noir du Limousin, Basque, Blanc de l'Ouest, Bayeux, Cochon corse.



## Les équins

> 51 races répertoriées en France, classées en 2 catégories :

- **chevaux de sang** : cheval de selle, de loisir, de sport ou de course, poneys. Il existe 17 races de chevaux de sang.
- **chevaux de trait** : puissant, de grand gabarit, il possède un fort développement musculaire. Les chevaux de trait représentent un quart des naissances. Il existe 9 races de chevaux de trait : Comtois, Breton, Percheron, Ardennais...



## Les caprins

> En France, les chèvres sont essentiellement élevées pour leur lait : la viande caprine constitue un co-produit du lait, la consommation de chevreau restant rare. Au Portugal, en Italie du Nord et en Espagne, c'est un produit festif.



# Élevage : diversité des systèmes de production

## Les bovins

Selon le climat des régions de production, les périodes de pâturage plus ou moins longues alternent avec des périodes à l'étable durant les mois les plus froids. Dans les zones de montagne, les troupeaux quittent la plaine pour les alpages durant l'été.

- > La viande bovine (provenant de jeune bovin, génisse, bœuf et vache) est issue des deux troupeaux qui composent le cheptel français : le troupeau de bovins de races à viande (aussi appelées races allaitantes car les femelles allaitent leurs petits) et le troupeau laitier.
- > Certains veaux (mâles ou femelles) sont destinés à la production de viande bovine et certaines jeunes femelles sont sélectionnées pour le renouvellement du troupeau.
  - > Les autres veaux sont destinés à la production de viande de veau qui provient d'animaux de 5 à 6 mois.
    - 85 % de la production annuelle de viande de veau provient de veaux issus du troupeau laitier.
    - Les veaux « élevés sous la mère » sont issus du troupeau races à viande ; ils représentent environ 5 % de la production annuelle de viande de veau.
    - Quel que soit le système d'élevage, les veaux vivent en groupes : de 2 à 5 dans des "cases" ou de 15 à 50 dans des parcs collectifs.



## Les ovins

Selon les régions, l'élevage des ovins viande est conduit en plein air ou en bergerie. Dans les zones de montagne, les ovins peuvent être gardés en bergerie l'hiver et conduits dans les estives en été. L'élevage des ovins s'adapte particulièrement aux zones sèches et montagneuses.

> **Les agneaux**

Il existe de nombreuses façons de produire un agneau : totalement à l'herbe ou en bergerie, mais d'autres systèmes intermédiaires se pratiquent.

**Dans les élevages spécialisés viande :**

- les agneaux de bergerie sont sevrés vers l'âge de 2 à 3 mois, puis ils reçoivent une alimentation à base de végétaux,
- les agneaux d'herbe sont sevrés vers l'âge de 3 à 4 mois, puis ils pâturent aux côtés de leur mère.

Les agneaux issus des élevages laitiers sont vendus non sevrés vers l'âge de 45 jours à Noël ou à Pâques ; on les appelle agneaux de lait ou agneaux légers.



## Les porcins

### > En bâtiment sur caillebotis (majorité des élevages français)

- le sol ajouré des caillebotis permet l'évacuation des déjections des animaux et de l'eau de lavage du sol vers des fosses situées en contrebas des bâtiments,
- ce mélange suit ensuite un circuit jusque dans de grandes cuves de stockage appelées fosses à lisier, situées à l'extérieur des bâtiments.



### > En bâtiment sur litière bio-maîtrisée (paille, sciure, etc.)

- le sol bétonné est recouvert d'une litière qui absorbe les déjections des animaux,
- la litière est changée quotidiennement.

### > En plein air

- les animaux sont élevés dans des parcs équipés de cabanes paillées à l'intérieur, dans lesquelles ils se protègent des intempéries et de l'ensoleillement.



## Les équins

> Les chevaux de trait destinés à la filière viande sont élevés sur de petites exploitations disséminées dans des zones herbagères de plaine ou de montagne (essentiellement Massif Central, Pyrénées, Franche-Comté et Bretagne). Les juments mettent bas au printemps, sur l'exploitation. A la fin du printemps, le troupeau est mis à pâturer dans les estives ou dans les prairies. A l'automne, les poulains sont sevrés et ont alors une alimentation uniquement végétale. Les chevaux de selle qui ne conviennent pas pour les sports équestres ou le loisir peuvent également être destinés à la filière viande, à condition qu'ils n'aient pas reçu de traitements médicamenteux interdits pour les animaux destinés à la production de viande.



## Les caprins

> Les conduites d'élevage sont très variées :

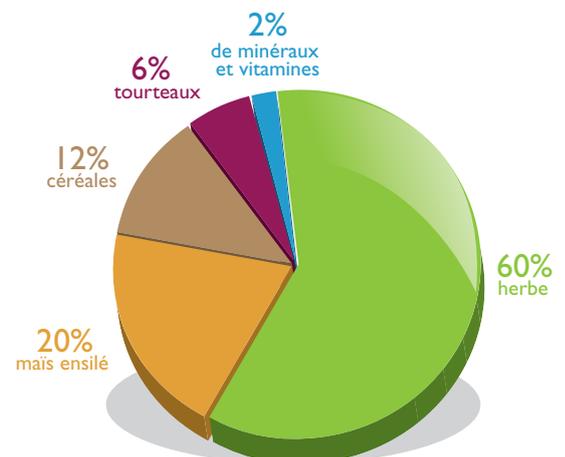
- stabulation permanente : elle concerne les grands troupeaux élevés dans une chèvrerie qui peut être dotée d'un accès à une aire de promenade,
- stabulation et pacage : les chèvres sont dans une chèvrerie en hiver et conduites en pâturage clos au printemps et en été,
- stabulation et estivage : l'estivage se pratique en zone de montagne où le troupeau est conduit et gardé durant le printemps et l'été.



## À chacun sa ration alimentaire

### Les herbivores

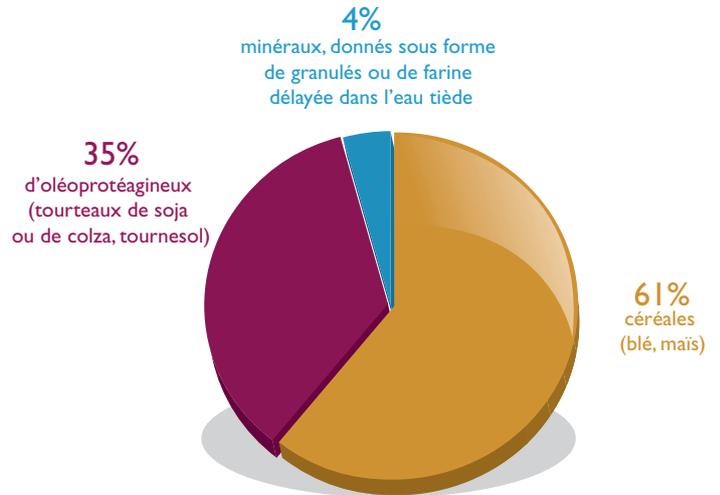
**Bovins, ovins, caprins** et **équins** se nourrissent d'herbe fraîche ou conservée, sous forme de foin (conservation sèche) ou d'ensilage (conservation humide), complétée, selon les saisons, par d'autres fourrages (ensilage de maïs plante entière) et des céréales provenant pour l'essentiel de l'exploitation agricole de l'éleveur.



Ration journalière moyenne d'un bovin

## Les porcins

C'est au moment du sevrage, vers l'âge de 4 semaines, que l'éleveur commence à diversifier l'alimentation du porcelet (qui pèse déjà 8 kg). Son système digestif étant encore fragile, il est d'abord nourri avec de la poudre de lait mélangée à des farines ou flocons de céréales. Ensuite, durant la phase d'engraissement, le jeune porc consomme une ration composée de céréales et d'oléoprotéagineux, complétée par des minéraux. Les truies gestantes ou allaitantes bénéficient d'un régime riche en orge qui leur apporte l'énergie et les fibres dont elles ont besoin.



Ration journalière moyenne d'un porc

## Omnivores, herbivores : un estomac adapté

La structure de l'estomac des animaux varie selon leur régime alimentaire.

**Animaux omnivores (porcins) :** qui se nourrissent aussi bien de végétaux que d'aliments d'origine animale

**Animaux herbivores (bovins, ovins, équins, caprins) :** qui se nourrissent exclusivement de végétaux.

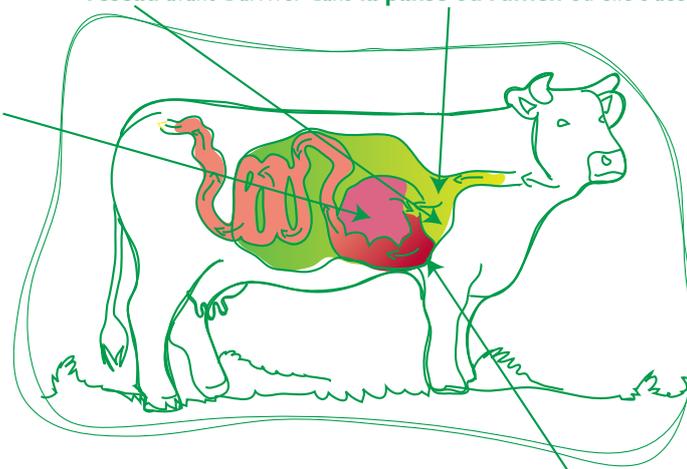
Les omnivores et les herbivores non ruminants (équins) ont **un estomac à une seule poche** : ce sont des **animaux monogastriques**.

Les herbivores ruminants (bovins, ovins et caprins) ont **un estomac à quatre poches** adapté à leur alimentation riche en cellulose : ce sont des **animaux polygastriques**.

### Les quatre estomacs des ruminants

① L'herbe broutée, sans avoir été mâchée, descend dans l'œsophage, tombe dans le **réseau** avant d'arriver dans la **panse** ou **rumen** où elle s'accumule.

La **caillette** sécrète un acide et des enzymes digestives qui dégradent le bol alimentaire.



② Quand la panse est pleine et que l'animal est au calme, souvent couché, l'herbe est renvoyée vers la bouche grâce à une contraction du réseau et de l'œsophage...

③ Ce bol alimentaire va être longuement mâché. Une fois broyés, les brins d'herbe retournent dans la panse. Ils sont alors "attaqués" par les micro-organismes qui vont commencer à les digérer.

④ Seuls les aliments réduits en bouillie passent dans le **feuillet** qui absorbe l'eau et certains minéraux (sodium, phosphore...) du bol alimentaire avant son passage dans la caillette.

Le saviez-vous ?

### Les anabolisants et les farines animales sont interdits en Europe

Depuis novembre 2000, afin d'éviter tout risque de transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'utilisation de farine animale dans l'alimentation des herbivores destinés à la consommation est formellement interdite. L'utilisation d'hormones à visée anabolisante ou l'ajout d'antibiotiques dans les rations alimentaires sont proscrits.

## Bien-être et protection des animaux

L'éleveur connaît bien ses animaux, leurs comportements et leurs besoins. Un vêlage mal engagé, un agneau qui prendrait mal sa tétée, et il intervient, soucieux de leur santé et de leur confort. Les conditions d'élevage contribuent également au bien-être des animaux. L'étable doit être propre, isolée du froid et de la chaleur, aérée, éclairée en respectant l'alternance du jour et de la nuit. Par exemple, depuis 1998, les veaux, animaux grégaires, ne sont plus élevés en boxes individuels : ils grandissent en groupes, et bénéficient, comme les autres, d'un espace suffisant pour circuler.

**Les professionnels du transport et des abattoirs sont, eux aussi, concernés par le bien-être animal et reçoivent une formation spécifique.** La réglementation européenne en matière de transport des animaux,

est l'une des plus exigeantes au monde. Formation à la conduite, méthode de manipulation des animaux, jusqu'à l'équipement des bétailières, tout est fait pour limiter le stress des animaux qui, dès leur arrivée à l'abattoir sont abreuvés et nourris. Les bouvieries sont spécialement aménagées pour faciliter le déchargement des animaux et leur circulation dans des couloirs jusqu'à leur amenée vers le poste d'étourdissement, étape obligatoire pour un abattage indolore.



## Les maillons de la traçabilité

Le mode d'identification des bovins, des ovins, des caprins et des porcins est le même pour tous les pays membres de l'Union européenne. Ce système permet d'identifier et de retrouver l'origine d'un animal à tout moment de la chaîne de production, de transformation et de distribution de la viande.



La traçabilité est aussi exigée chez les équins. L'année de leur naissance, les poulains se voient poser une petite puce dans l'encolure, le « transpondeur électronique ». Ce transpondeur permettra tout au long de leur vie de faire le lien entre l'équidé et ses « papiers d'identité », la carte d'immatriculation et le certificat d'origine.

Les jeunes bovins, ovins et caprins, quant à eux, sont identifiés dès leur naissance par la pose de boucles indiquant le numéro individuel de l'animal. Ce numéro, précédé des lettres FR pour la France se compose du numéro du département de naissance, suivi du numéro du site d'élevage et se termine par un numéro d'ordre propre à chaque animal. L'éleveur a l'obligation de tenir un registre d'élevage ou d'exploitation contenant toutes les données sanitaires des animaux, ainsi que les mouvements d'entrées et de sorties des animaux.

A l'abattoir, un numéro d'abattage est attribué à chaque numéro d'identification d'un animal. Ce numéro d'abattage est apposé à l'encre sur la carcasse de l'animal, puis reporté sur les pièces de découpe. Dans les étapes de transformation, ce même numéro d'abattage est indiqué sur les factures, puis la carcasse est identifiée par un numéro de lot porté sur les factures destinées aux lieux de vente (supermarché ou boucherie artisanale).

## Quand élevage rime avec paysages et biodiversité\*

L'élevage des herbivores est lié à la nature des sols et au relief. Historiquement, il s'est développé dans les zones non labourables (parce que les sols étaient trop pentus, trop caillouteux ou trop humides) ou peu fertiles, où l'herbe, en revanche, peut pousser naturellement et être consommée directement par les herbivores. Aujourd'hui, des troupeaux pâturent dans pratiquement toutes les régions de l'Hexagone, des plateaux du Massif Central aux bocages de Bourgogne, de Normandie et de Bretagne, des alpages savoyards aux estives pyrénéennes.



**Ainsi vaches, moutons, chevaux et chèvres contribuent-ils à maintenir quelques 19 millions d'hectares de prairies.**

On le sait peu, mais les herbivores sont des alliés de la **biodiversité\***. Ils ne broutent que certaines plantes, ce qui favorise la diversité végétale et fournit des habitats et une nourriture variés pour les insectes. Les déjections animales fertilisent le sol en l'enrichissant de matières organiques.

**\* Biodiversité :** La biodiversité désigne la diversité du vivant (plantes, animaux, organismes microscopiques, êtres humains), la diversité des milieux (écosystèmes), la diversité des espèces et la diversité génétique au sein d'une même espèce. La biodiversité est souvent représentée par la diversité des espèces peuplant un espace donné. Elle reflète l'état de santé des écosystèmes.

## Les ruminants aggravent-ils l'effet de serre ?

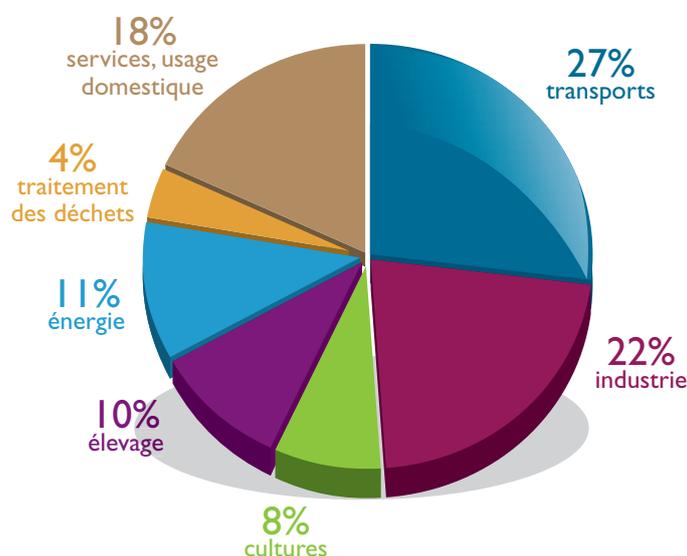
Sans le phénomène naturel d'effet de serre, la température sur Terre n'excéderait pas  $-18^{\circ}\text{C}$ . Cependant, depuis le 20<sup>e</sup> siècle, avec l'industrialisation des activités humaines, cet effet de serre augmente artificiellement provoquant des dérèglements climatiques. Trois gaz sont en cause : le dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) que les hommes produisent en brûlant des énergies fossiles pour se chauffer, se déplacer, etc., le protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ) lié à l'utilisation d'engrais, et le méthane ( $\text{CH}_4$ ), responsable à hauteur de 16% du réchauffement de la planète. Ce dernier gaz provient des marais, des décharges, des rizières et des ruminants.

Contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas leurs pets qu'il faut le plus incriminer, mais leurs rots. C'est en ruminant la cellulose de l'herbe qu'ils éructent du méthane. Mais il faut savoir que les prairies où pâturent ces animaux absorbent en contrepartie le  $\text{CO}_2$  de l'air. En effet, pour croître, les végétaux ont besoin de soleil, d'eau et de gaz carbonique. C'est ce que l'on appelle la photosynthèse. Quand les plantes fanent, ce carbone est incorporé au sol. **En captant ainsi le  $\text{CO}_2$ , les prairies compensent, quasiment intégralement, les éructations des ruminants.**

Cela n'empêche pas les éleveurs de travailler sur les économies d'énergie et d'engrais pour réduire leur bilan carbone.



### Quel secteur d'activité contribue le plus au réchauffement climatique ?



Source : Citepa/Institut de l'Élevage

## Fumier, lisier : rien ne se perd, tout se transforme

Fumier et lisier ont souvent mauvaise presse. Pourtant, on oublie que depuis les débuts de l'agriculture, ce sont de précieux fertilisants. Ils étaient même les principaux engrais disponibles, indispensables pour renouveler la fertilité des sols jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Cependant, depuis les années 90, cette utilisation a été réglementée et rationalisée, notamment pour protéger la qualité de l'eau. De nombreuses mesures, notamment **le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)** ont permis la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment dans les régions où il y a beaucoup d'élevage et de cultures.

Aujourd'hui, les bâtiments d'élevage sont aménagés **pour récupérer les effluents** (fumier et lisier) qui sont stockés dans des fumières ou des fosses étanches pendant l'hiver en attendant la bonne période pour les épandre. Ce système évite tout risque d'écoulement accidentel vers l'environnement.

**L'épandage de ces effluents est optimisé** grâce à l'analyse des sols et à une meilleure connaissance des besoins des plantes. Les engrais organiques sont ainsi épandus dans des quantités adaptées à chaque parcelle et aux besoins des cultures, limitant ainsi les risques de pollution des eaux. Le PMPOA fixe également des règles strictes pour les périodes d'épandage ou le respect d'une distance minimale par rapport aux habitations afin de limiter les nuisances au voisinage.

Dans certains cas, fumier, lisier et autres résidus de cultures peuvent être utilisés pour **la production d'énergies renouvelables**. On les place dans des cuves où ils fermentent et produisent du biogaz : c'est la méthanisation.

**INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle  
du Bétail et des Viandes,**

fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière.

Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Plus d'infos sur   
[www.interbev-pedagogie.fr](http://www.interbev-pedagogie.fr)